



LA UNE

La Confédération paysanne cherche à exister parmi les producteurs laitiers

Par **Alexis BISSON**

Article publié le lundi 20 septembre 2010

Neuf jours qu'ils sont là, fleur au fusil. Et ils n'en démordent pas. Depuis mercredi 8 septembre, une grosse trentaine de producteurs laitiers de la Confédération paysanne occupent jour et nuit les locaux de la Maison du lait à Paris. Une occupation en signe de l'exaspération d'une partie de la profession qui s'estime «*complètement abandonnée*».

Jeudi 16 septembre, les représentants de la «*Conf'*» étaient assignés devant le tribunal de Paris pour occupation illégale de locaux. A la sortie, les occupants se sentaient confortés dans leur démarche : «*aucune procédure d'expulsion ni d'astreinte financière n'ont été ordonnées*», se félicite André Bouchut, secrétaire national du syndicat. *Le combat continue de plus belle !*

La trentaine de membres de la «*Conf'*» revendique d'avoir droit de cité à l'interprofession laitière (qui regroupe producteurs, industriels et coopératives) pour défendre les intérêts des éleveurs qu'ils représentent. Aujourd'hui, au regard de son statut de syndicat minoritaire, la Confédération paysanne n'est pas habilitée à siéger au sein de cette instance où se joue pourtant, entre autres, les négociations sur le prix du lait. Une crise de la représentation syndicale qui, ajoutée à celle de la crise du lait (*lire ici et là*), ne fait que renforcer le malaise de la profession.

Seule la puissante FNSEA (marquée à droite) et sa branche laitière, la FNPL (Fédération nationale des producteurs de lait), sont en mesure de dialoguer avec les industriels et les coopératives. Une situation intolérable pour les syndicats minoritaires. «*Tous les producteurs participent financièrement au fonctionnement de l'interprofession laitière. Il est normal qu'en retour, il y ait une représentativité de l'ensemble des forces syndicales*», s'indigne Philippe Colin, porte-parole de la Confédération paysanne. «*La FNPL gère seule 100% de l'argent des paysans. Nos voix doivent être entendues. Il n'y a pas de monopole possible !*», tempête de son côté André Bouchut.

Le mot d'ordre est clair, l'unicité de la représentation syndicale n'est plus acceptable. «*C'est aussi une question de respect de la démocratie. Il n'est pas sain qu'un seul et unique syndicat ait voix au chapitre*», ajoute le porte-parole de la «*Conf'*».

Syndicat minoritaire, mais néanmoins représentatif (il pèse près de 20% des voix aux élections des chambres d'agriculture), la Confédération paysanne demande à disposer de deux sièges au sein de l'interprofession laitière. Et les occupants ne quitteront la Maison du lait que lorsqu'ils auront eu gain de cause. «*On sait pourquoi on est là, on ira jusqu'au bout. Il est hors de question qu'on parte maintenant*», s'emporte André Bouchut.

Mais la tâche s'annonce ardue. La FNPL semble peu encline au dialogue. En début de semaine, les représentants de la Confédération paysanne rencontraient Henri Brichart, le président de l'interprofession, dans l'espoir de parvenir à un accord. En vain. «*On se livre à un vrai monologue. Rien n'émerge des discussions*», déplore Philippe Colin. André Bouchut lui ne décolère pas : «*Un tel dédain, c'est impensable !*» Et les deux hommes de fustiger de concert «*l'attitude méprisante, trop sûr de son pouvoir*» de la FNPL.

«*Lobbying de la FNSEA*»

Branche laitière du syndicat majoritaire, la FNPL demeure l'unique interlocuteur auprès des industriels et des coopératives. C'est notamment par l'entremise de cette puissante fédération que, le 18 août, éleveurs et industriels, étaient parvenus à un accord qui prévoyait une hausse de 10% en 2010 sur le prix du lait. «*Accord a minima*» que s'était empressée de dénoncer la Confédération paysanne.

La FNSEA campe sur ses positions. Interrogé par les journalistes de l'AFJA (Association française des journalistes agricoles), sur la revendication de la Confédération paysanne, Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA, condamne l'occupation de la Maison du lait : «*Ce n'est pas en s'y prenant comme certains le font que les choses vont évoluer. Le syndicalisme minoritaire ne sort pas grandi en prenant la FNSEA pour cible principale. Il ne faut pas espérer de grandes largesses de la FNSEA en la prenant pour cible.*»

La FNSEA «*n'a pas trop intérêt à ce que les minoritaires aient un droit de regard sur leur politique*», décrypte un journaliste agricole qui suit le dossier. *Bénéficier de sièges au sein de l'interprofession serait un moyen pour eux de voir la cuisine interne...* «*Bien sûr qu'on touche à des choses interdites*», glisse le secrétaire national de la Confédération paysanne. *La FNSEA sait très bien que si on est là, ils seront contraints d'infléchir leur politique. Il y a des jeux de pouvoir derrière.*

L'interprofession laitière pèse près de 40 millions d'euros. Et demeure la plus «*emblématique*» des interprofessions agricoles. «*Tout ça, c'est qu'une affaire de gros sous*», maugrée un producteur de lait de la Meuse. *Si ça bloque à ce point, c'est moins une question de représentativité syndicale qu'une affaire de pognon !*

Devant les portes de la Maison du lait, l'air las, un verre de cidre à la main, l'agriculteur veut croire que la solution est désormais dans le camp des politiques : «*Il faut taper plus haut pour se faire*



entendre. Même au-delà du ministère de l'agriculture», poursuit-il. Pour André Bouchut aussi, «c'est à l'Etat de faire en sorte que la démocratie s'applique. C'est à lui d'imposer à la FNSEA d'ouvrir le jeu».

Le ministère de l'agriculture semble pourtant peu pressé de faire évoluer la situation. Au mois de mai, lors du débat sur la loi de modernisation agricole, l'intervention au Sénat du ministre Bruno Le Maire révélait tout l'embarras du gouvernement sur la question. *«Je suis convaincu que le sens de l'histoire est d'aller vers une représentation plurielle des organisations syndicales et que par une démarche volontaire (...) l'ouverture se fera»*, expliquait le ministre. Avant de tempérer : *«Je suis favorable au pluralisme syndical, mais je ne souhaite pas qu'il soit inscrit dans la loi.»* Au final, le 27 mai, les sénateurs rejettent la proposition sur l'obligation d'appliquer le pluralisme syndical dans les interprofessions. Avec l'assentiment de Bruno Le Maire.

«D'une certaine manière, le gouvernement essaye de faire pression sur la FNSEA. Mais il y a un important lobbying de la fédération autour de cette question», commente notre journaliste

agricole. Cette incapacité du gouvernement à imposer par la loi la représentation plurielle ne fait qu'accroître l'exaspération des producteurs. Pour André Bouchut, *«M. Le Maire doit avoir le courage de faire aujourd'hui ce qu'il n'a pas eu le courage d'instaurer en juin. Si on est dans cette impasse, le ministre y est pour beaucoup»*.

L'occupation de la Maison du lait à Paris n'est pas un acte isolé. A Rennes, mardi, à l'ouverture d'un salon agricole, plusieurs membres de syndicats minoritaires ont exprimé leur désaccord en mettant à bas le stand de la FNSEA. Du côté de la Confédération paysanne, la mobilisation doit se poursuivre de plus belle dans les prochains jours. Un médiateur a été nommé pour parvenir à un accord entre les producteurs et l'interprofession.

Jeudi 16 septembre, Ségolène Royal, présidente de la région Poitou-Charentes, était sur place, *«aux côtés de ceux qui n'ont pas la parole»*. L'ancienne candidate n'a pas manqué de souligner le *«lien très direct»* entre son soutien aux producteurs de lait et sa Fête de la fraternité : *«Un moment où on donne la parole à ceux qui sont sans voix.»*

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Éditrice de Mediapart (SAS). Capital social : 4 017 200 €.

Immatriculation : n° 500 631 932 RCS Paris. Numéro de CPPAP : en cours.

Président : Edwy Plenel. Directeur éditorial : François Bonnet.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Courriel : contact@mediapart.fr. Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08. Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90.